



DOCUMENT DE CONSULTATION DU 1^e GROUPE CONSULTATIF TECHNIQUE (GCT) ÉLARGI SUR LES INDICATEURS DE L'ÉDUCATION

Le présent document de consultation a pour objet d'offrir une base solide permettant aux États membres de donner leur avis sur les indicateurs de l'éducation des ODD proposés par le GCT (voir le document ci-joint).

I. Contexte

Les progrès accomplis vers la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable¹ seront passés en revue et suivis à travers une petite série d'indicateurs mondiaux, et ce pour chacun des 17 objectifs de développement durable (ODD). La Commission de statistique des Nations Unies (CSNU) apportera le soutien statistique nécessaire à l'élaboration du cadre mondial d'indicateurs qui sera approuvé lors de la quarante-septième session de la CSNU en mars 2016.

La CSNU a créé le Groupe Inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD (GIAE-ODD), composé de 28 instituts nationaux de statistique représentatifs sur le plan régional et, en qualité d'observateurs, d'autres États membres et d'organisations et d'organismes régionaux et internationaux, afin d'élaborer une proposition de cadre mondial d'indicateurs pour le suivi des objectifs et des cibles de l'Agenda 2030.

La CSNU a souligné que le cadre mondial d'indicateurs ne devra contenir qu'une petite série d'indicateurs, en établissant un équilibre entre le nombre d'indicateurs et la pertinence politique et en tenant compte des cadres conceptuels d'indicateurs déjà élaborés. Il a également reconnu qu'il y aura aussi, parallèlement aux indicateurs universels mondiaux, des indicateurs supplémentaires pour les suivis thématique, régional et national, lesquels devront être organisés dans une architecture intégrée.

La responsabilité de l'élaboration d'indicateurs thématiques, comparables à l'échelle mondiale, relève par conséquent de la compétence des organisations de la communauté internationale de l'éducation. En mars 2014, le Groupe consultatif technique (GCT) a été créé par l'UNESCO pour fournir des retours d'information sur les cibles de l'éducation proposées pour l'après-2015, formuler des recommandations sur les indicateurs et aider à établir un programme de mesure, et donc de renseigner et soutenir les travaux du Comité directeur de l'Éducation pour tous (CD EPT). Il a également fourni un soutien technique sur les indicateurs à l'UNESCO et à l'UNICEF en tant que codirigeants pour l'éducation de l'Équipe de soutien technique (EST) de l'ONU. Ceci a inclus des retours d'informations sur les cibles de l'éducation proposées pour l'après-2015, des recommandations d'indicateurs de l'éducation et un programme de mesure qui réponde aux besoins des nouveaux cadres de l'éducation et du développement.

¹ <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/7891TRANSFORMING%20OUR%20WORLD.pdf>

Le GCT a mené un exercice technique complet qui a donné lieu à un document (novembre 2014), lequel a servi de base à un large processus consultatif qui a inclus une consultation publique en ligne du 17 novembre 2014 au 30 janvier 2015 ainsi que des consultations directes avec les parties prenantes des États membres, la société civile, les organismes multilatéraux et bilatéraux et les universitaires. À l'issue de la consultation publique, les réponses des parties prenantes ont été publiées sur le site web de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).

La proposition du GCT (Document de référence du Forum mondial de l'éducation en mai 2015) incorpore une courte synthèse des commentaires reçus pendant la consultation. Elle propose une série de 42 indicateurs thématiques couvrant les 7 cibles et les 3 moyens de mise en œuvre (MMO) de l'ODD 4. Les travaux du GCT sont entièrement alignés sur le GIAE-ODD.

S'appuyant sur le projet de proposition du GCT, et à la demande des cofacilitateurs des négociations intergouvernementales pour l'après-2015, l'UNESCO et l'UNICEF, en tant que codirigeants de l'ODD 4 au sein de l'EST, ont recommandé un sous-ensemble d'indicateurs thématiques pour examen comme indicateurs mondiaux. Ces propositions ont été incorporées dans la série d'indicateurs mondiaux actuellement examinés par le GIAE-ODD.

Les indicateurs thématiques de l'éducation proposés par le GCT sont énumérés cible par cible dans l'Annexe ci-jointe. Ils incluent le sous-ensemble dont l'utilisation est recommandée comme indicateurs mondiaux. Le tableau indique lesquels de ces indicateurs ont été proposés par l'EST pour l'Objectif 4 et ajoutés ensuite par la CSNU à la liste préliminaire à des fins d'examen au titre du cadre mondial d'indicateurs pour les ODD.

Ces indicateurs thématiques sont approfondis par le biais d'un processus consultatif avec les États membres et les partenaires avant la tenue de la réunion de haut niveau de l'UNESCO en novembre 2015 pendant laquelle le Cadre d'action *Éducation 2030* et la série d'indicateurs thématiques de l'éducation seront entérinés par les États membres. Le processus et les étapes de la finalisation des indicateurs thématiques de l'éducation, pour leur permettre de soutenir et d'alimenter le cadre définitif d'indicateurs des ODD qui sera approuvé par la CSNU en 2016, sont les suivants :

- Le GCT a été élargi de façon à inclure des experts en statistique nommés par les États membres. Le GCT élargi fournira des recommandations au CD EPT et aux codirigeants pour l'éducation de l'EST. Afin d'assurer l'équilibre régional, des experts de plusieurs pays représentent chaque région. Ces représentants consulteront plus largement les autres pays et partenaires de leur région.
- Le GCT élargi, sous la direction de l'UNESCO, mettra en place un processus pour approfondir les travaux sur les indicateurs thématiques. Celui-ci inclura une série de consultations en face à face et virtuelles pour recueillir davantage de commentaires sur les indicateurs et les améliorer le cas échéant. Deux réunions d'experts seront convoquées entre juillet et septembre 2015.
- La série d'indicateurs thématiques de l'éducation sera discutée lors de la réunion du CD EPT en octobre 2015 et soumise pour approbation avec le Cadre d'action lors de la réunion de haut niveau en novembre 2015.
- Si des modifications sont apportées aux indicateurs mondiaux au cours de leur finalisation par le biais du processus coordonné par la CSNU, les indicateurs thématiques seront alignés ultérieurement.

II. Première réunion du GCT élargi

Le GCT élargi s'est réuni les 30 et 31 juillet 2015 à l'UNESCO à Paris, en France, pour examiner la proposition d'indicateurs thématiques du GCT telle qu'elle a été présentée au Forum mondial de

l'éducation à Incheon, en République de Corée, en mai 2015. Le programme et le rapport de la réunion sont disponibles sur www.uis.unesco.org.

Le GCT élargi comprend les membres d'origine du Groupe *plus* des représentants des États membres et de la société civile. Le but de la réunion était de passer en revue la proposition de 42 indicateurs thématiques du GCT pour le suivi des cibles de l'éducation relatives aux Objectifs de développement durable, notamment :

- Évaluer chaque indicateur par critère de pertinence, d'alignement, de faisabilité et de communicabilité ;
- Établir le lien entre la nécessité de mesurer ce qui est politiquement pertinent ; et
- Étudier les contraintes dans certains domaines pour avoir immédiatement les meilleurs indicateurs.

Le GCT élargi a approuvé de manière générale les propositions d'indicateurs, mais il fixe aussi des points importants à améliorer dans la proposition existante, incluant une discussion plus détaillée sur la flexibilité du cadre d'indicateurs et permettant d'utiliser des indicateurs temporaires pendant l'élaboration d'approches de mesure nouvelles et plus complètes. La variété et l'étendue de l'agenda de l'éducation proposé dépassent les capacités actuelles de production de données fiables sur l'éducation pour le suivi mondial. La question qui se pose alors est de savoir comment concevoir le meilleur suivi mondial pour compenser le déficit actuel de données, tout en encourageant un suivi efficace dans les prochaines années. Par exemple, en ce qui concerne les résultats d'apprentissage, il n'existe pas de métrique comparable sur le plan transnational pour tous les pays du monde. Faut-il étudier une alternative, comme l'Indice des résultats de l'apprentissage de l'ISU, qui intégrerait les multiples formes de données existantes ? La création d'une autre mesure des caractéristiques institutionnelles ou techniques des systèmes d'évaluation pourrait-elle être utilisée, comme la présence d'une unité indépendante de planification ou d'évaluation jusqu'à ce qu'un consensus soit dégagé sur les mesures appropriées ?

III. Principales questions de la consultation

Sur la base des points de vue des participants à la réunion du GCT élargi, la série suivante de questions clés en relation avec les indicateurs de la proposition a été identifiée pour la consultation, et est exposée dans ce document. Ces questions sont conçues afin de faciliter la consultation avec les États membres et les organismes concernés qui se déroulera du 14 août au 7 septembre 2015. Les consultations seront facilitées par les représentants régionaux du groupe inclus dans le GCT élargi ainsi que par ceux des organismes respectifs concernés. Le GCT élargi recevra les avis des consultations dans les domaines suivants, qui sont regroupés par cible d'ODD. L'objectif principal est de s'assurer que les indicateurs proposés sont pertinents et permettent de définir clairement la mesure des progrès accomplis dans ces domaines de l'éducation.

Les États membres sont invités à discuter les questions clés de la consultation présentées ci-dessous avec les représentants régionaux du groupe. Ces derniers seront chargés de recueillir les avis des États membres de leur région, d'en faire une synthèse qui dégagera un point de vue régional et de le présenter au GCT lors de sa prochaine réunion.

Cible 4.1 – D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, équitable et de qualité, qui leur donne des acquis pertinents et effectifs

- a. Laquelle des trois propositions suivantes faut-il adopter pour élaborer l'indicateur 1 ?

- a.i. Tirer parti de toutes les ressources existantes au niveau national pour proposer des indicateurs initiaux pour le suivi des résultats de l'apprentissage en se basant sur les évaluations nationales et les normes définies au niveau national.
- a.ii Favoriser la collaboration internationale pour produire des instantanés mondiaux en utilisant une étude de mise en équivalence ou de liaison basée sur les évaluations transnationales existantes de l'apprentissage, en commençant par la lecture et les mathématiques.
- a.iii Explorer la faisabilité de faire avancer la création d'une échelle universelle de l'apprentissage.
- b. Si l'option a.ii est retenue, faudra-t-il inclure les évaluations nationales dans l'étude de mise en équivalence/liaison proposée ?
- c. Faudra-t-il un indicateur sur la répartition des résultats de l'apprentissage par sexe, lieu de résidence et statut socioéconomique en plus du pourcentage des élèves qui atteignent les niveaux d'aptitudes minimaux ?
- d. Faudra-t-il inclure les premiers niveaux (niveaux 2 ou 3) comme point supplémentaire de mesure des résultats de l'apprentissage ?
- e. Faudra-t-il des mesures actuelles et rétrospectives de l'achèvement par niveau d'enseignement et les indicateurs proposés (indicateurs 3 et 4 respectivement) sont-ils les meilleures options pour y parvenir ?
- f. Dans quelle mesure est-il possible de déclarer l'indicateur 6 avec exactitude à partir des données existantes et est-il pertinent pour les politiques ?

Autres commentaires sur la proposition d'indicateur pour cette cible :

Cible 4.2 – D'ici à 2030, veiller à ce que toutes les filles et tous les garçons bénéficient d'activités de développement et de soins de la petite enfance et d'une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

- a. Quels facteurs faut-il prendre en compte lorsqu'on décide d'une approche de mesure pour mesurer le développement/apprentissage de l'enfant au début de la scolarité ? L'IDPE est-il la base la plus appropriée pour élaborer l'indicateur 8 ? Quels autres instruments internationaux ou nationaux faut-il également prendre en compte ?
- b. Comment faut-il relier la mesure de l'apprentissage à la fin du cycle préscolaire ou au début du cycle primaire à la mesure de l'apprentissage de la cible 4.1 ?
- c. Comment faut-il suivre l'accès à l'éducation des très jeunes enfants (de l'âge de 2 ans à l'âge de l'entrée en primaire), en tenant compte des différences qui existent entre les pays en termes de politiques et de priorités nationales pour ces groupes ? Les indicateurs 10 et 11 sont-ils les meilleures options pour suivre l'accès à ces types de programmes ? Comment faut-il inclure les prestataires informels, privés et communautaires dans le suivi de l'accès ?

Autres commentaires sur la proposition d'indicateur pour cette cible :

Cible 4.3 – D'ici à 2030, veiller à ce que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

- a. Les indicateurs proposés au titre de cette cible devront-ils accorder la priorité à la dimension de l'égalité par rapport à la dimension de l'accès universel ?

Autres commentaires sur la proposition d'indicateur pour cette cible :

Cible 4.4 – D'ici à 2030, augmenter de façon substantielle le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et l'entrepreneuriat

- a. Existe-t-il d'autres indicateurs que les compétences en TIC pour mesurer le concept de compétences nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat visé dans la cible 4.4 ? Si oui, faut-il envisager d'autres indicateurs ?

Autres commentaires sur la proposition d'indicateur pour cette cible :

Cible 4.5 – D'ici à 2030, éliminer les disparités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

- a. Le texte de l'indicateur devra-t-il nommer expressément les groupes défavorisés dans les indicateurs par cible (par ex. les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, etc.) ?
- b. L'indicateur 19 proposé est-il satisfaisant comme mesure de l'inégalité des politiques éducatives mises en œuvre dans les pays ; Si non, un autre indicateur répond-il à ce critère ?

Autres commentaires sur la proposition d'indicateur pour cette cible :

Cible 4.6 – D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion substantielle d'adultes des deux sexes sachent lire, écrire et compter

- a. L'indicateur 24 proposé est-il facile à comprendre et permet-il de définir clairement la mesure des progrès en matière de participation des adultes aux programmes d'alphabétisation ; si non, un autre indicateur répond-il à ce critère ?

Autres commentaires sur la proposition d'indicateur pour cette cible :

Cible 4.7 – D'ici à 2030, veiller à ce que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

- a. Les indicateurs 25 et 26 sont-ils satisfaisants comme indicateurs généraux temporaires, en reportant à plus tard les spécifications sur la base de l'approfondissement des travaux

d'élaboration en cours menés par l'UNESCO, l'UNICEF, l'IEA et l'OCDE sur les mesures de la citoyenneté mondiale et de l'éducation au développement durable ? Si non, suggérez des alternatives.

- b. Faut-il inclure un indicateur qui mesure l'effort des pays, comme la couverture curriculaire de la citoyenneté mondiale et du développement durable ?

Autres commentaires sur la proposition d'indicateur pour cette cible :

Cibles 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous

4.b D'ici à 2020, augmenter à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PIED) et les pays africains, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle et les cursus techniques et scientifiques et des technologies de l'information et de la communication et du génie, dans les pays développés et autres pays en développement

4.c D'ici à 2030, accroître, notamment au moyen de la coopération internationale en faveur de la formation des enseignants, de façon substantielle le nombre d'enseignants qualifiés des pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

- a. Faut-il un indicateur qui saisisse le concept clé de la cible – besoins/pénuries d'enseignants – et à quoi devra-t-il ressembler ? Des indicateurs sur la taille des classes ou les ratios élèves-enseignant devront-ils être ajoutés pour mieux saisir le déploiement des enseignants ?
- b. Le document devra-t-il désigner les dimensions clés et cartographier les normes nationales minimales de qualité et la disponibilité des données pour les indicateurs relatifs aux environnements et aux installations scolaires ?
- c. L'indicateur relatif à 4.b devra-t-il inclure les bourses nationales en plus des bourses attribuées par d'autres pays ?
- d. Existe-t-il d'autres indicateurs que les indicateurs 38 et 39 qui servent à estimer la qualité des enseignants ?
- e. À part le salaire des enseignants, existe-t-il un indicateur plus approprié pour mesurer la motivation des enseignants ?

Autres commentaires sur la proposition d'indicateur pour cette cible :

Tableau 1. Cadre d'indicateurs thématiques proposé

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
			Égalité	Sexe	Lieu de résidence	Richesse	Disponible	Couverture	Recommandé par *	
Concept	N°	Indicateur								
Cibles 4.1-4.7										
4.1 – D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, équitable et de qualité, qui leur donne des acquis pertinents et effectifs										
Apprentissage	1.	Pourcentage des enfants qui réalisent les normes d'aptitudes minimales en lecture/mathématiques à la fin du : (i) primaire (ii) premier cycle du secondaire.	Oui	X	X	X	3-5 ans		EST CSNU	L'indicateur nécessite l'élaboration d'une métrique mondiale pour chaque matière comme point de référence sur lequel se fonderont les différentes évaluations (nationales, régionales ou internationales). Des évaluations aux autres niveaux (par ex. Niveau 2) peuvent être envisagées.
	2.	Pourcentage des pays qui ont organisé une évaluation des apprentissages représentative à l'échelon national à la fin du : (i) primaire et (ii) premier cycle du secondaire durant les 3 dernières années.	Non				1-3 ans			Des normes devront être élaborées.
Achèvement	3.	Taux brut d'admission jusqu'au dernier niveau (primaire, premier cycle du secondaire).	Oui	X			Oui	c150	EST	
	4.	Taux d'achèvement (primaire, premier cycle du secondaire et second cycle du secondaire).	Oui	X	X	X	Oui	c100	EST CSNU	Cet indicateur est actuellement disponible, mais il est nécessaire de poursuivre le travail pour finaliser une méthodologie commune et accroître le nombre des enquêtes disponibles pour le calculer.
Participation	5.	Taux d'enfants non scolarisés (primaire, premier cycle du secondaire).	Oui	X			Oui	c160	EST	Cet indicateur sera également utilisé pour effectuer le suivi des enfants et des adolescents des populations réfugiées et déplacées conformément aux efforts visant à améliorer la couverture.
	6.	Pourcentage des enfants ayant dépassé l'âge normal d'un niveau (primaire, premier cycle du secondaire).	Oui	X	X	X	Oui	c100		Cet indicateur est actuellement disponible, mais il est nécessaire de poursuivre le travail pour finaliser une méthodologie commune sur l'ajustement de l'âge et accroître le nombre des enquêtes disponibles pour le calculer.
Offre	7.	Nombre d'années d'enseignement primaire et secondaire (i) gratuit et (ii) obligatoire garanti dans les cadres juridiques.	Non				Oui	Tous		

4.2 – D’ici à 2030, veiller à ce que toutes les filles et tous les garçons bénéficient d’activités de développement et de soins de la petite enfance et d’une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

Préparation	8.	Pourcentage des enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d’apprentissage et de bien-être psychosocial.	Oui	X	X	X	3-5 ans		EST CSNU	Cet indicateur est actuellement suivi via l’Indice de développement de la petite enfance disponible à travers les EGIM, mais il est nécessaire de poursuivre le travail pendant les 3-5 prochaines années pour examiner d’autres alternatives, dégager un consensus et élaborer une série de questions à utiliser dans l’ensemble des enquêtes.
	9.	Pourcentage des enfants de moins de 5 ans vivant une parentalité réactive et stimulante.	Oui	X	X	X	Oui	c30		Cet indicateur est actuellement suivi via l’Indice de développement de la petite enfance disponible à travers les EGIM, mais il est nécessaire de poursuivre le travail pendant les 3-5 prochaines années pour examiner d’autres alternatives, dégager un consensus et élaborer une série de questions à utiliser dans l’ensemble des enquêtes.
Participation	10.	Taux de participation à l’apprentissage organisé (de 24 mois jusqu’à l’âge officiel d’entrée à l’école primaire).	Oui	X	X	X	3-5 ans		EST CSNU	Il est nécessaire d’harmoniser cet indicateur dans l’ensemble des enquêtes dans deux domaines : (i) la tranche d’âge de référence (par ex. les EGIM posent une question sur les 3-4 ans environ) (ii) la description des programmes (par ex. de nombreuses enquêtes peuvent ne pas saisir le concept d’apprentissage organisé, mais seulement celui d’enseignement pré-primaire).
	11.	Taux brut de scolarisation pré-primaire.	Oui	X			Oui	c165		
Offre	12.	Nombre d’années d’enseignement pré-primaire (i) gratuit et (ii) obligatoire garanti dans les cadres juridiques.	Non				Oui	Tous		

4.3 – D’ici à 2030, veiller à ce que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d’égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d’un coût abordable

Participation	13.	Taux brut de scolarisation de l’enseignement supérieur.	Oui	X			Oui	c145	EST CSNU	
	14.	Taux de participation aux programmes d’enseignement techniques-professionnels (15-24 ans).	Oui	X			3-5 ans		EST CSNU	Actuellement, des données sont disponibles sur les inscriptions dans l’enseignement technique/professionnel dans le second cycle du secondaire, l’enseignement post-secondaire non supérieur et l’enseignement supérieur de cycle court. Recueillir les données par âge et EFTP dans les cadres autres que les écoles formelles/universités posent des difficultés.
	15.	Taux de participation des adultes à l’éducation et la formation formels et non formels.	Oui	X	X	X	Oui	c30	EST CSNU	Actuellement, les données sur l’éducation des adultes sont disponibles uniquement dans les pays de l’Union européenne. Un travail considérable est nécessaire pour élaborer une série de questions à appliquer dans les enquêtes sur la population active et les autres enquêtes à l’échelle mondiale.

4.4 – D’ici à 2030, augmenter de façon substantielle le nombre de jeunes et d’adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l’emploi, à l’obtention d’un travail décent et l’entrepreneuriat

Compétences	16.	Pourcentage des jeunes/adultes qui maîtrisent les TIC par type de compétences.	Oui	X	X	X	1-3 ans	...	EST CSNU	Quelques enquêtes (par ex. ICILS) tentent de mesurer ces compétences. Des efforts importants sont nécessaires pour élaborer une collecte de données mondiale.
-------------	-----	--	-----	---	---	---	---------	-----	----------	---

4.5 – D’ici à 2030, éliminer les disparités entre les sexes dans le domaine de l’éducation et assurer l’égalité d’accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d’enseignement et de formation professionnelle

Cibles transversales d’égalité	...	Nous recommandons l’ <u>indice de parité</u> (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse] pour tous les indicateurs de cette liste susceptibles d’être désagrégés (tels qu’ils ont été identifiés dans la colonne 5).							EST CSNU	Citons parmi les idées alternatives potentielles : (i) le rapport de cotes (ou odds ratio) (ii) l’indice de concentration (iii) le groupe le moins favorisé par ex. les filles rurales les plus pauvres) par rapport à la moyenne. De plus, les indicateurs sur l’éducation des personnes handicapées feront l’objet d’un suivi conformément aux efforts visant à améliorer la couverture.
Politique	17.	Pourcentage des élèves de l’enseignement primaire dont la langue maternelle est la langue d’instruction.	Oui	X	X	X	3-5 ans			Des efforts importants seront nécessaires pour élaborer un outil de mesure mondial.
	18.	Pourcentage des pays qui ont une politique explicite basée sur la formule réaffectant les ressources de l’éducation aux populations défavorisées.	Non				3-5 ans			Un processus de déclaration est nécessaire pour permettre aux pays de décrire leurs politiques et il faudra élaborer une méthodologie pour évaluer ces politiques.
	19.	Pourcentage des dépenses totales de l’éducation supportées par les ménages.	Non				Oui	c35		Actuellement, les données sont disponibles uniquement pour les pays les plus développés. Un travail considérable est nécessaire pour établir des comptes nationaux de l’éducation dans les pays les moins développés.
	20.	Pourcentage de l’aide totale à l’éducation allouée aux pays à revenu faible.	Non				Oui	c60		

4.6 – D’ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion substantielle d’adultes des deux sexes sachent lire, écrire et compter

Compétences	21.	Pourcentage des jeunes/adultes ayant les compétences voulues en alphabétisme.	Oui	X	X	X	3-5 ans		EST CSNU	Bien que plusieurs pays à revenu intermédiaire (STEP) et à revenu élevé (PIAAC) aient évalué les compétences alphabétiques des adultes, un outil coût-efficace doit être intégré dans les autres enquêtes en vue d’une utilisation dans l’ensemble des pays.
	22.	Pourcentage des jeunes/adultes ayant les compétences voulues en numératie.	Oui	X	X	X	3-5 ans			Bien que certains pays à revenu intermédiaire (STEP) et à revenu élevé (PIAAC) aient évalué les compétences en numératie des adultes, un outil coût-efficace doit être intégré dans les autres enquêtes en vue d’une utilisation dans l’ensemble des pays.
	23.	Taux d’alphabétisme des jeunes/adultes.	Oui	X			Oui	Tous	EST CSNU	
Offre	24.	Taux de participation des adultes analphabètes aux programmes d’alphabétisation.	Oui	X	X	X	3-5 ans			Actuellement, les données sur l’éducation des adultes sont disponibles uniquement dans les pays de l’Union européenne.

											Des outils doivent être élaborés en liaison avec l'indicateur 16.
4.7 – D'ici à 2030, veiller à ce que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable											
Connaissances	25.	Pourcentage des élèves de 15 ans montrant une maîtrise des connaissances de la science environnementale et de la géoscience.	Oui	X	X	X	Oui	c55	EST CSNU		Une seule enquête (PISA 2006) tente de mesurer ces connaissances. Des efforts importants seront nécessaires pour élaborer un outil de mesure mondial.
Attitudes	26.	Pourcentage des élèves de 13 ans cautionnant les valeurs et les attitudes promouvant l'égalité, la confiance et la participation à la gouvernance.	Oui	X	X	X	Oui	c40	EST CSNU		Une seule enquête (ICCS 2009) tente de mesurer ces attitudes. Des efforts importants seront nécessaires pour élaborer un outil de mesure mondial.
Participation	27.	Pourcentage des heures d'enseignement consacrées à l'éducation au développement durable/éducation à la citoyenneté mondiale.	Non				3-5 ans				Un travail préparatoire est nécessaire pour dégager un consensus afin de savoir quels sont les éléments des curricula qui correspondent à ces concepts dans les pays.
	28.	Pourcentage des écoles qui ont dispensé une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences utiles pour la vie.	Non				3-5 ans				Une révision de la manière dont les pays déclarent cet indicateur sera nécessaire pour s'assurer que les estimations sont mieux en relation avec la réalité au niveau des écoles.
	29.	Pays mettant en œuvre le cadre du Programme mondial en faveur de l'éducation aux droits de l'homme (conformément à la Résolution 59/113 de l'Assemblée générale des Nations Unies)	Non				Oui				

Moyens de mise en œuvre 4.a-4.c**4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous**

Ressources	30.	Pourcentage des écoles offrant (i) l'eau potable, (ii) des installations sanitaires adéquates, et (iii) des services d'hygiène adéquats.	Oui		X		1-3 ans		EST CSNU		Un travail considérable est nécessaire pour élargir la couverture des efforts actuels de collecte de données à tous les pays.
	31.	Ratio élève-ordinateur par niveau.	Oui		X		Oui	c60			
Environnement	32.	Pourcentage des écoles disposant de (i) l'électricité et (ii) d'un accès Internet à des fins pédagogiques.	Oui		X		Oui	c70			
	33.	Pourcentage des écoles dotées d'infrastructures et de matériels adaptés aux personnes handicapées.	Oui		X		3-5 ans				Un travail préparatoire important est nécessaire pour élaborer une approche pour évaluer les conditions de scolarisation des personnes handicapées dans les pays.
	34.	Pourcentage des élèves victimes d'intimidation, de châtiement corporel, de harcèlement, de violence, de discrimination et d'abus sexuels.	Oui	X	X	X	Oui	79			L'indicateur est disponible à travers l'Enquête mondiale sur la santé des élèves réalisée en milieu scolaire. Voir http://www.who.int/chp/gshs/datasets/en/
	35.	Nombre d'attaques sur les élèves, le personnel et les établissements.	Non				3-5 ans				Un travail considérable est nécessaire pour établir une collecte organisée des données pour mesurer cette cible.

4.b D'ici à 2020, augmenter à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PIED) et les pays africains, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle et les cursus techniques et scientifiques et des technologies de l'information et de la communication et du génie, dans les pays développés et autres pays en développement

Nombre	36.	Nombre de bourses d'études de l'enseignement supérieur accordées par pays bénéficiaire.	Non			1-3 ans			Un travail considérable est nécessaire pour établir une collecte organisée des données pour mesurer cette cible.
	37.	Volume des flux de l'Aide publique au développement (APD) pour les bourses d'études de l'enseignement supérieur par pays bénéficiaire.	Non			Oui	Tous	EST CSNU	Cet indicateur ne mesure que certaines sources des bourses d'études.

4.c D'ici à 2030, accroître, notamment au moyen de la coopération internationale en faveur de la formation des enseignants, de façon substantielle le nombre d'enseignants qualifiés des pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

Qualifié	38.	Pourcentage d'enseignants qualifiés selon les normes nationales (par niveau).	Non			1-3 ans		EST	À la suite du travail préparatoire, les pays commenceront à déclarer cet indicateur pour la première fois à partir de l'année universitaire 2014.
Formé	39.	Pourcentage d'enseignants formés selon les normes nationales (par niveau).	Non			3-5 ans		EST CSNU	Des efforts importants seront nécessaires pour convenir de normes communes.
Motivé	40.	Salaire moyen des enseignants par rapport aux autres professionnels.	Non			3-5 ans			Des efforts importants seront nécessaires pour élaborer une méthodologie basée sur les données de la population active.
	41.	Taux d'attrition des enseignants	Non			1-3 ans			Un travail considérable est nécessaire pour élargir la couverture des collectes actuelles de données à tous les pays.
Soutenu	42.	Pourcentage des enseignants recevant une formation continue.	Non			3-5 ans			Des efforts importants seront nécessaires pour élaborer un outil qui évalue l'incidence, la durée et le contenu de la formation.

Note : les indicateurs de la colonne 10 ont été proposés par l'Équipe de soutien technique (EST) de l'ONU pour l'Objectif 4 (Éducation), dont un sous-ensemble a été inclus dans la liste préliminaire de la Commission de statistique de l'ONU (CSNU) en mars 2015.